

Un grand merci au gouvernement et surtout au Président du Conseil Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

En tant qu'opérateurs économiques, nous avons conscience que le gouvernement tôt ou tard va récupérer son domaine. Et c'est à raison que Monsieur le Ministre-maire du golfe¹ nous demande de libérer la plage d'ici le 28 février 2026.

Mais en vous prenant à témoins messieurs les journalistes et l'ensemble de la population togolaise, nous ne disputons ni n'avons aucune intention de désobéir aux consignes de la mairie. Non et non. Nous ne sommes pas en bras de fer avec l'autorité. Je répète nous les tenanciers de bars, ici à la plage Golfe 1, ne sommes pas en bras de fer avec l'autorité.

Mais très humblement, nous tous ici présent, appelons à la clémence de son Excellence, Faure Essozimna Gnassingbé Président du Conseil de nous accorder jusqu'à la fin du mois de décembre 2026.

Ce délai afin de nous permettre de discuter et de trouver un terrain d'entente avec les institutions financières envers lesquelles nous avons des dettes mais aussi avec nos employés, par rapport à l'arrêt de nos activités. Egalement pour nous permettre de ramasser nos effets vu leurs tailles, sans dégâts majeurs et de trouver un endroit où les rediriger. Et enfin pour nous permettre à nous-même de faire une reconversion vers d'autres métiers.

Monsieur le Président du Conseil, nous voudrions bien compter sur vous et votre oreille attentive à nos cris, pour ne pas partir d'ici criblés de dettes et nos employés et leurs familles désemparés.

Merci à vous les médias ici présents de porter nos voix jusqu'au Président du Conseil pour qu'il nous accepte cette faveur.

Je vous remercie pour votre aimable attention.